

ÉDITO

Par Nathalie Levray

Parcours

Marche pour aller d'un point à un autre ou trajet semé d'embûches ? Ensemble des étapes à passer pour mener un projet ou série d'épreuves pour atteindre un but ? Le terme est largement utilisé, pour ne pas dire galvaudé. Parcours de soins, parcours de santé, parcours d'autonomie, parcours de citoyenneté... Et si ce parcours n'était que le cheminement de l'humain, redécouvert là et installé ici dans une posture de bonne conscience de pouvoirs publics ?

RÉSONNANCE

Sous ces injonctions et ces admonestations à suivre la voie tracée, parfois par d'autres, se cachent le parcours de vie et son impératif : le besoin de bien se loger, de se nourrir correctement et de mener une vie digne. Ce n'est pas le récent rapport de l'Onpes qui contredira le propos ! Et de décider pour soi, aussi. Alors ? Les pratiques mises en lumière dans les pages qui suivent s'inscrivent résolument dans la résonnance de ce que vivent, ressentent et disent ceux qui, à un moment de leur vie, ont besoin d'une écoute, d'une prise en compte particulière. Une façon de réhabiliter la parole et les envies personnelles pour dire qu'il est possible de construire, d'étayer, de consolider un parcours inscrit dans une société respectueuse et soucieuse de l'épanouissement de chacun.

MÊME PAS PEUR !

Les professionnels qui agissent sur le terrain sont bien évidemment soucieux de toujours mieux faire, de donner la parole et de faire circuler les pratiques qui portent leurs fruits. Pour ne pas être qu'une action de communication, cette volonté et la détermination à la porter au quotidien passent par la réflexion, le partage et la remise en question. Démonstration par un focus sur des outils mis en œuvre dans des réseaux qui interrogent le travail des professionnels. C'est le but de ce cahier. Même pas peur !



SOMMAIRE

Quand la promotion de l'hygiène descend dans la rue	24
Un MOOC au service des centres sociaux	25
Un jeu pour la sécurité des patients	26
De jeunes soutenus à jeunes citoyens	27
Le logement, point d'appui de la citoyenneté	28
Se loger malgré la perte d'autonomie	29
Reproduire la vie de tous les jours	30

QUAND LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE DESCEND DANS LA RUE

Avec son kit dédié, la Croix Rouge rend l'hygiène accessible aux personnes en grande exclusion. La première étape d'un parcours personnalisé vers la santé.

Pas assez de bains douches municipaux et ceux qui existent ne sont pas d'un accès facile. Pourtant la Croix Rouge poursuit son action pour améliorer l'accès à l'hygiène des personnes sans abri ou mal logées. L'opération, menée grâce au partenariat mis en place depuis 2011 avec SCA, leader international du secteur de l'hygiène, repose sur la remise d'une pochette de produits permettant aux personnes en grande précarité de prendre soin d'eux pendant trois jours. D'après la mesure de l'impact social (MIS) de l'action à paraître prochainement, l'impact des 100 000 kits annuels est positif. Le partenariat est d'ailleurs reconduit jusqu'en 2017.

LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION SOCIALE

Le contenu est soigneusement travaillé avec les équipes du Samu Social et des personnels des accueils de jour pour répondre aux besoins des bénéficiaires. La qualité des produits fournis par le groupe SCA n'est pas négligée, montrant la considération portée aux personnes qui reçoivent une brosse à dents et un tube de dentifrice, un lait hydratant, une brosse à cheveux, des cotons-tiges, un miroir, des préservatifs, un paquet de mouchoirs, du gel douche/shampooing et, pour les hommes, un rasoir et un tube de mousse à raser, pour les femmes, des protections féminines de marque. D'après la MIS, "se laver le corps" veut dire prendre soin de soi pour la plupart des bénéficiaires. Or plus de la moitié des Français considèrent que l'hygiène des personnes sans abri est mauvaise. "Nous savons que l'entretien de sa personne met en position de réussite", souligne Stéphanie Giron, chargée de mission Santé et précarité. Distribuer le kit aux



Les questions d'hygiène touchent à l'intime ; elles ouvrent aussi la porte vers les autres

personnes en grande exclusion revient à travailler sur l'image, à restaurer l'estime de soi, mais aussi à lutter contre la stigmatisation sociale.

ACCÉDER À LA SANTÉ

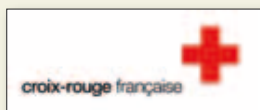
Au-delà de la fourniture de produits auxquels les personnes ont pas ou peu accès, le kit est intégré à une démarche plus globale. Comme les personnes désocialisées relèguent souvent leur santé à l'arrière-plan, qu'une mauvaise hygiène peut être un frein pour se présenter à une consultation médicale, "il s'agit de nouer un dialogue sur la façon de maintenir un niveau d'hygiène, en relation avec les préoccupations de santé" explique Stéphanie Giron. Dans la pochette, un livret "Votre bien-être, votre santé" informe sur les règles d'hygiène et la santé. En cinq langues, il traite aussi de l'accès aux droits, aux soins et de la prévention des pathologies de la rue. Prétexte à la discussion, il offre aux bénévoles le moyen de parler d'un centre de soins gratuits, d'une consultation, etc.

97 % des bénéficiaires jugent le kit "utile" et 66 % pensent qu'il leur a permis d'améliorer leur hygiène et de se sentir mieux. 52 % ont ressenti l'envie de prendre davantage soin de leur santé et 43 % se sentent plus à l'aise avec les autres. Pour améliorer l'efficacité du kit, reste à encourager la création de lieux d'hygiène...

TÉMOIGNAGE

Malika : "Parce que la propreté égal santé"

"[...] quelqu'un de sale, il s'laisse aller, et après il devient... on imagine pas les dents, il s'occupe pas de lui, il ou elle se laisse aller, [...], il peut pas avoir des amis, tout le monde le fuit. [...] On peut être pauvre, mais être propre. Moi j'aime bien la propreté. J'adore la propreté moi. Parce que la propreté égal santé."



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Contact : 01 44 43 11 39
www.croix-rouge.fr

UN MOOC AU SERVICE DES CENTRES SOCIAUX

La Fédération des centres sociaux de France (FCSF) propose un cours en ligne⁽¹⁾ aux acteurs associatifs pour booster leur communication institutionnelle.

“Dans un environnement complexe, il est primordial pour une association d’entretenir des relations régulières et de qualité avec ses partenaires institutionnels.” Sébastien Chauvet, membre du conseil d’administration et secrétaire de la FCSF, part de ce constat pour présenter le nouvel outil de la FCSF, destiné à améliorer la communication des centres sociaux et des acteurs associatifs avec les élus locaux et les responsables des collectivités ou de l’Etat.

INNOVATION ET INTERACTIVITÉ

La FCSF, épaulée par la société spécialisée Néodémia, a opté pour une forme innovante de cours, le MOOC pour Massive Open Online Course, en français Formation en ligne ouverte à tous. Conçue pour développer des techniques adaptées de communication institutionnelle, la formation est ouverte aux bénévoles, aux membres des comités d’usagers, aux administrateurs, aux salariés des centres sociaux et à toutes personnes investies dans le milieu associatif. Gratuite, elle n’exige ni pré requis, ni manuel. L’utilisation est souple : l’apprenti se connecte quand il veut, au moment qui lui convient le mieux. Quant au principe, il est simple : l’apprenti visionne les vidéos réalisées par des experts, Sébastien Chauvet et trois délégués régionaux de la FCSF. Une à deux heures par semaine suffisent à tirer bénéfice de la formation. Les participants communiquent entre eux et partagent leur expérience via un forum.

QUATRE SEMAINES ET UN OUTIL

La FCSF veut répondre aux acteurs associatifs qui se demandent comment échanger sur leurs actions avec les élus de leur commune, du conseil général ou des responsables des services déconcentrés, mais aussi les sensibiliser à l’importance de la communication auprès des partenaires institutionnels. Le cycle se déroule sur quatre semaines et se compose d’un cours avec un temps de travail personnel sur une situation concrète, de plusieurs avis des experts et d’outils d’analyse. Le premier temps sert à rappeler les grands principes des actions des centres sociaux et, à partir d’un exemple concret, à mettre en évidence les différents types de partenariats rencontrés au quotidien. Suit en deuxième semaine, la pré-



Les experts, Christiane Zimmer (Rhône), Jean-Luc Grolleau (Languedoc-Roussillon) et Jean-Noël Léridon (Deux-Sèvres), s’activent à la préparation du MOOC.

sentation des principaux partenaires institutionnels, de leurs domaines de compétences et de quelques-unes de leurs caractéristiques. C’est alors qu’entre en jeu un outil d’analyse des relations partenariales pour préparer la rencontre avec un élu, le maintien de bonnes relations, etc. Ce troisième temps permet d’analyser une situation complexe et de recevoir les conseils des trois experts. Enfin, à partir de situations vécues au sein des centres sociaux, les experts apportent des pistes de réflexion pour développer et pérenniser les contacts institutionnels. Déjà 1 500 associatifs ont profité de l’aubaine !

⁽¹⁾ www.neodomia.com

TÉMOIGNAGE

“La mise en situation réelle rend la formation concrète”

La première session s’est déroulée du 9 février au 8 mars. Magali L. témoigne : “Le contenu du Mooc m’a été vraiment précieux. [...] J’ai découvert de nouvelles pistes et de nouveaux outils. Les intervenants, d’un très grand professionnalisme, ont exposé des cas pratiques qui m’ont beaucoup inspirée tant dans leur nature que dans les stratégies à mettre en œuvre et dans lesquels je me suis retrouvée. Cette mise en situation a rendu beaucoup plus concrète cette formation.”



FCSF

Contact : www.centres-sociaux.fr

UN JEU POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

Pour mobiliser son personnel sur la culture de qualité de soins, l'Association Hospitalière de Franche-Comté (AHFC) a conçu une animation ludique, mobile et pluridisciplinaire.

Ils débarquent dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de psychiatrie et de santé mentale de l'AHFC, implantés sur la moitié Nord de la Franche-Comté. Ils investissent une chambre inoccupée. Ils installent un malade – mannequin dans le lit, et, autour de lui, tout ce qui lui est nécessaire pour être soigné, se nourrir et vivre. “La Chambre des erreurs” peut commencer...

UNE SENSIBILISATION AUX RISQUES

Sous couvert de cette mise en scène, débute la comédie orchestrée par deux professionnels de la Cellule qualité de l'AHFC ; en réalité, un exercice très sérieux de simulation à destination des soignants pour repérer puis éviter des erreurs dans différents domaines : un plateau repas “normal” servi à un diabétique, un médicament dont le nom ressemble à celui du médicament prescrit, un patient à risques de chute portant des chaussures inadaptées, un dossier patient non conforme... “Nous voulons faire progresser la culture de la sécurité des soins”, explique le docteur Valérie Valot, Référente Qualité, coordinatrice des risques associés aux soins de l'AHFC. Les mises en situation concrètes complètent ainsi les protocoles existants pour s'assurer que les recommandations sont bien appliquées. En point de mire de ce concept ludique et pédagogique : la réduction des risques. Les acquis les plus fragiles relevés font ensuite l'objet d'actions de sensibilisation ou de formations.

UN JEU POUR REMÉDIER AUX FAIBLESSES

Le point fort de l'animation est l'itinérance. Les formateurs se déplacent sur le site, au plus près des professionnels, plus enclins à participer à une session qui ne les oblige pas à un long déplacement, d'autant, deuxième avantage, que la durée de l'atelier est courte : une vingtaine de minutes. Cette configuration permet de s'adresser à une soixantaine de personnes en une seule journée. Enfin, l'investissement nécessaire est faible car l'expérience part de ce qui existe dans l'établissement.

Les scénarios utilisés ont été élaborés entre la cellule qualité et plusieurs cadres de santé de l'établissement. Les professionnels, exerçant des métiers et des spécialités différentes (aides-



Autour du “patient”, l'équipe prend plaisir à débusquer les anomalies.

soignants, aides médico-psychologiques, infirmiers, cadres de santé, médecins) sont invités à participer à l'atelier par petits groupes de 6 à 8 personnes et à détecter les anomalies présentes dans la chambre. “La Chambre des erreurs a du sens pour le personnel grâce à son caractère concret”, constate le docteur Valérie Valot après les premières sessions de formation. “À chaque fois, une quinzaine d'erreurs est reproduite mais, sourit la praticienne, les personnels en trouvent souvent une ou deux supplémentaires !”

(1) www.dailymotion.com/video/x2b6iv9_la-chambre-des-erreurs-association-hospitaliere-de-franche-comte_news

TÉMOIGNAGE

“L'organisation favorise les échanges”

Lydie Boursier, surveillante AHFC

“Nous sommes arrivés remplis d'appréhension et repartis très satisfaits. La bienveillance des membres de la cellule qualité favorise les échanges, tout comme l'absence de rivalité et d'ordre hiérarchique entre nous. Nous ne savons pas qui est là et comme la rapidité de l'exercice exige la spontanéité, c'est très constructif. On cerne très vite toutes les erreurs grâce à notre complémentarité. C'est rassurant individuellement, et cela souligne l'importance de la pluridisciplinarité et de l'équipe pour le patient et la qualité du soin !”

DE JEUNES SOUTENUS À JEUNES CITOYENS

Une aide financière en provenance du conseil départemental du Finistère et un compagnonnage donnent à des jeunes majeurs de l'Adepape 29 la possibilité de poursuivre des études. Le meilleur chemin vers l'autonomie et la citoyenneté.

Lidée a germé des ateliers "Haut-Parleurs" du conseil général du Finistère, espace inédit et innovant de rencontres et d'échanges coopératifs entre Finistériens autour de la protection de l'enfance. "Les jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance (Ase) ont demandé à être accompagnés après leur majorité ou à la fin de leur contrat jeunes majeurs", raconte Raphaël Claus, président de l'Adepape 29.

DONNER LES MÊMES CHANCES

Les services départementaux se tournent alors vers l'association qui œuvre depuis des dizaines d'années à l'insertion sociale des personnes admises ou ayant été admises à l'Ase. De la cogitation commune, naît un double dispositif, pour lequel une convention, signée en juillet 2014, sera renouvelée en 2015. Une aide d'un montant de 200 € mensuels, conçue comme un tremplin vers l'autonomie et gérée par l'Adepape 29, est versée par le conseil départemental pour que le jeune majeur puisse, jusqu'à ses 25 ans, poursuivre ses études "avec les mêmes chances qu'un autre", explique le président de l'association. En parallèle, le jeune peut bénéficier d'un parrainage, c'est-à-dire être mis en relation avec un référent adulte bénévole sur lequel s'appuyer dans une relation de confiance et de proximité. "L'Adepape a conclu une convention avec France Bénévolat, ce qui permet de répondre à toute demande de parrainage", relate Raphaël Claus. La famille d'accueil est parfois sollicitée par le jeune. Une charte garantit à chacun d'eux le respect mutuel. Outre les conditions liées à un parcours à l'aide sociale à l'enfance ou à l'existence pendant deux ans consécutifs d'un contrat jeune majeur, le jeune doit adhérer à l'Adepape 29 (2 € minimum).

UN ÉTAYAGE VERS LA CITOYENNETÉ

Cette adhésion dit beaucoup de la volonté du réseau des Adepape de mettre le pied du jeune à l'étrier de l'engagement citoyen. "Nous ne sommes pas dans l'assistanat, nous proposons un étayage vers la citoyenneté", constate Claude Le Merrer, secrétaire général de la Fédération et responsable du pôle Jeunes majeurs. Dans le Finistère comme ailleurs en France, les anciens bénéficiaires sont parties prenantes



Congrès de la Fnadepape : une visibilité indispensable et des échanges de bonnes pratiques.

du projet local. Ils participent depuis les années 2000 à l'organisation et à l'action associative via une commission Jeunes. Aujourd'hui la démarche va plus loin. Intégrés au bureau fédéral comme personnes ressources, des anciens de l'ASE, âgés de moins de 30 ans, portent "une analyse constructive et pertinente" sur le système. "Ils sont porteurs d'idées et d'innovation", estime Claude Le Merrer. De leur propre besoin d'accompagnement après leur majorité ou à la fin de leur contrat Jeunes majeurs, ils ont tiré la volonté de s'engager auprès de leurs pairs. Outre le lien intergénérationnel développé avec les plus anciens, les jeunes majeurs peuvent ainsi compter sur l'appui d'autres jeunes qui connaissent bien leur situation... pour l'avoir vécue. Une pratique bénéfique mise au jour par le rapport de l'Observatoire national de l'enfance en danger, "L'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs" paru en janvier dernier et débattue lors du récent Congrès de la Fnadepape (7 et 8 mars 2015). Ce passage de relais qui inclut et positionne les jeunes dans l'action associative dont ils ont bénéficié reste "à faire reconnaître par les pouvoirs publics", conclut Claude Le Merrer.



FNADEPAPE

Contact : 02 98 64 91 11
www.adepape29.fr

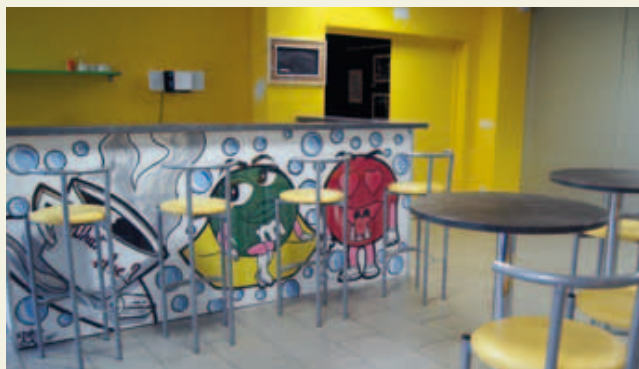
LE LOGEMENT, POINT D'APPUI DE LA CITOYENNETÉ

À Perpignan (66), la Ligue de l'enseignement accueille les jeunes adultes à la Résidence Habitat Jeunes Roger Sidou et les accompagne dans un parcours résidentiel vers l'autonomie.

“La Résidence Habitat Jeunes Roger Sidou⁽¹⁾ est un tremplin vers le logement autonome”, explique Patrick Marcel, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales. Le bâtiment, construit sur une ancienne friche industrielle à proximité de la gare de Perpignan, accueille 90 personnes entre 18 et 30 ans depuis 2011. L'office public HLM Perpignan Méditerranée est propriétaire du lieu, la Ligue de l'enseignement le gère. “En 2014, la résidence a accueilli 138 jeunes, plus de la moitié l'a quittée pour un logement autonome, 31 % sont retournés vivre dans leur famille et 10 % chez un tiers”, comptabilise le directeur.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA CITOYENNETÉ

À demeure, un éducateur spécialisé, une animatrice BPJEPS, une animatrice emploi, des médiateurs de nuit et un directeur mettent en œuvre le projet socio-éducatif de la structure. Le rez-de-chaussée du bâtiment abrite la plateforme de services (Pôle Emploi, Point Information Jeunesse, etc.). Chaque jeune élabore son projet d'avenir, professionnel ou personnel et, pour favoriser la rencontre entre résidents, des ateliers collectifs traitent de l'emploi, du budget, des addictions, de la santé ou des économies d'énergie. “Le logement n'est pas la finalité, nous travaillons sur l'accompagnement vers la citoyenneté”, insiste Hervé Massé, le directeur de la Résidence. Un comité d'animation sert d'appui à la vie démocratique du lieu. Les jeunes participants ont ainsi leur mot à dire sur les pratiques culturelles ou



La Résidence Roger Sidou : 90 places pour 80 jeunes majeurs célibataires et dix couples.

sportives, les sorties, les animations. Ils viennent ensuite irriguer le conseil de résidents, réuni régulièrement pour évoquer le fonctionnement de la structure, exprimer leurs attentes et les petits tracas de la vie en collectivité (bruits de voisinage, etc.).

UN LIEU OUVERT ET NOURRICIER

La Résidence Habitat Jeunes ne vit pas en autarcie, des liens sont tissés avec des associations locales, par exemple avec la résidence seniors voisine. Des manifestations, des repas partagés sont organisés et la salle polyvalente sert de lieu de réunion pour des actions en direction des jeunes ou pour le quartier.

Les acteurs institutionnels de la jeunesse et du logement (les services municipaux et de l'agglomération, le Bureau Information Jeunesse, la Mission locale Jeunes, le conseil général, la caisse d'allocations familiales) participent au projet, via le comité de pilotage de la structure. Le travail qui s'élabore au sein de la structure est riche d'enseignements et ne reste pas dans les dossiers. Les observations et analyses des professionnels de Roger Sidou alimentent les réflexions des institutions, par l'éclairage de terrain qu'elles apportent sur la situation des jeunes face à l'emploi, à la santé ou à la précarisation.

⁽¹⁾ 04 68 81 44 37 - habitatjeunes@laligue66.org

TÉMOIGNAGE

“Participer m’a responsabilisé”

Rémi, 23 ans

“L'éducateur m'a aidé à me poser des questions et son regard extérieur m'a permis de reposer mon projet professionnel. J'ai gagné du temps parce que j'ai tout de suite eu les bonnes informations. L'expérience de l'habitat collectif et du comité d'animation est enrichissante. Voir se monter un projet m'a responsabilisé.”



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Contact : 01 43 58 95 00
www.laligue.org

SE LOGER MALGRÉ LA PERTE D'AUTONOMIE

Le nouveau concept d'habitat groupé de l'Union nationale ADMR offre aux personnes âgées ou handicapées des solutions d'hébergement de proximité.

La proposition ADMR s'est construite à partir de la méthode qui a déjà fait ses preuves dans le réseau : l'expérience du terrain. A titre d'exemple, des bénévoles de la Loire repèrent un manque en matière de logement pour des personnes âgées, qui n'ont pas envie de changer leurs habitudes de vie, ni de partir loin de leur village mais veulent être mieux entourées et mieux sécurisées dans un environnement familial. Quelques discussions, des contacts pris avec les élus, notamment le conseil général (aujourd'hui conseil départemental), puis un groupe de travail se met en place sous l'égide de l'Union nationale ADMR. Le concept "Habitat autrement ADMR" est né.

LOGEMENT ADAPTÉ, HABITAT CONVIVIAL ET TAILLE HUMAINE

Habiter Autrement ADMR propose aux personnes faiblement dépendantes, âgées ou handicapées, de louer un logement individuel adapté à leur condition physique, et d'y vivre. Elles choisissent ainsi un habitat répondant à leurs besoins quotidiens tout en préservant leur indépendance, leurs habitudes de vie et leurs loisirs. Studios ou appartements d'une pièce sont inclus dans de petits bâtiments implantés en centre bourg, centre-ville ou au cœur d'un quartier. Les commerces, les équipements publics, les transports en commun, les professionnels de santé restent à portée de main ! Pour éviter l'isolement et la solitude, l'ouverture sur l'extérieur est de mise. Repas, animations collectives, rencontres intergénérationnelles sont organisés par l'équipe de l'ADMR locale. La pratique de ces activités reste libre et est ouverte aux habitants de la commune.

En outre, le locataire peut choisir des services personnalisés, objet d'un contrat de prestations à la carte, pour une aide à domicile, la livraison de repas, des soins infirmiers à domicile, la téléassistance, etc.

MONTAGE PARTENARIAL SUR MESURE

Fondé sur la volonté de proposer une alternative à l'établissement médicalisé, le concept diffère des logements foyers, que les résidents doivent quitter s'ils deviennent dépendants, ou des résidences services dont la logique ne répond pas aux fondamentaux de l'ADMR. Le projet se prépare grâce à un partenariat territorial. Pour s'adapter



Le précurseur Habitat autrement ADMR : le programme de logements regroupés de la fédération ADMR de la Loire, à Danton.

aux besoins du territoire, le programme de construction ou de rénovation de petite ampleur - de cinq à quinze logements individuels - se conçoit sur mesure dans un dialogue entre associations et acteurs locaux : bailleurs sociaux, collectivités territoriales, caisses de retraite, Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, etc. L'implication du réseau ADMR varie : de porteur du projet, qui apporte un regard d'ensemble et traduit les besoins des personnes à domicile, à maître d'ouvrage, qui fournit un accompagnement technique et méthodologique à la commune, en passant par la gestion complète de l'habitat regroupé ou la simple prestation de services.

RECONNAISSANCE DANS LA LOI "VIEILLISSEMENT"

"Cette approche innovante d'habitat avec services comble un vide dans l'offre de logements pour les personnes en perte d'autonomie", juge Maud Collomb, directrice du développement à l'Union nationale ADMR. Elle est d'autant plus intéressante que son statut juridique est souple. L'habitat groupé n'est soumis à aucune norme ou réglementation en dehors de celles s'appliquant aux logements. L'Europe, les institutions de retraite, les bailleurs sociaux ne s'y sont pas trompés, même s'ils restent à rassurer, "en consolidant le modèle notamment par sa reconnaissance dans la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement", propose Maud Collomb.



UNADMR

Contact : www.admr.org

"NOUS DEVONS REPRODUIRE LA VIE DE TOUS LES JOURS"

L'association Espoir Alzheimer et handicap neurologique⁽¹⁾ est membre du Réseau national de l'économie sociale et solidaire. Elle ouvre la résidence Espoir Alzheimer, un habitat pour les malades de moins de 60 ans.

Cette expérience pilote, lancée à Cesson (77) en février, fait le pari d'offrir aux personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres handicaps neuro-dégénératifs, un toit et un accompagnement adaptés dans des conditions de vie le plus ordinaires possibles. Ce foyer d'accueil médicalisé est géré par l'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel (AEDE, Hautefeuille - 77) et les admissions sont prononcées après accords de la Maison départementale des personnes handicapées et de la commission d'aide sociale.

UN ACCUEIL SUR MESURE

"Les besoins de ces personnes sont singuliers", explique Jean Dautry, le président. Elles sont jeunes et ne relèvent ni de la gériatrie ni des structures d'hébergement pour personnes handicapées. "Alzheimer est souvent associé à l'âge, or il n'en est rien", regrette-t-il. De 10 000 à 30 000 personnes de moins de 60 ans sont atteintes de la maladie et doivent arrêter leur activité professionnelle. Elles continuent néanmoins de concevoir des projets et de participer à la vie sociale. Leur cadre de vie doit donc correspondre à leurs spécificités.

Composée de trois immeubles qui abritent des chambres individuelles et un espace commun pour les activités collectives, la résidence offre 50 places d'accueil permanent ou temporaire et 5 accueils de jour en semaine. Elle compte aussi deux studios destinés aux familles, "partenaires incontournables du projet", précise Jean Dautry. Les malades reçoivent les médicaments adaptés à leur état de santé et bénéficient au quotidien de techniques d'accompagnement non médicamenteuses qui "ralentissent les effets de la maladie et leur donne un meilleur confort de vie", souligne Jean Dautry. L'équipe médicale est ainsi renforcée par des kinésithérapeutes, des art-thérapeutes, des musico-thérapeutes et des orthophonistes.

UN APPUI À LA RECHERCHE

Outre son offre adaptée aux personnes jeunes et ses méthodes de soins non médicamenteuses, l'association est fière d'épauler la recherche médicamenteuse. "Administrés à



Le campus ouvert en février et inauguré en mai 2015

des personnes ne souffrant pas de pathologies liées à l'âge, les médicaments pourront être évalués sans interférence avec des facteurs extérieurs à la maladie", note Jean Dautry.

⁽¹⁾ www.espoir-alzheimer.com

TÉMOIGNAGE

Stéphanie, épouse de Philippe

"Un grand espoir pour moi et mes enfants"

"Nous étions dans une impasse, incapables d'accompagner plus longtemps mon mari à notre domicile. Il a été diagnostiqué à 49 ans. La résidence suscite un grand espoir pour moi et mes enfants. D'abord, Philippe sera entouré par des personnes de sa génération, qui possèdent les mêmes codes culturels que lui. C'est important pour les loisirs. Par exemple, il pourra chanter avec elles des chansons qui ont un sens pour lui. Ensuite, tout est organisé pour entretenir la mobilité physique, la balnéothérapie notamment. Je sais que le personnel médical et paramédical connaît bien la maladie et que Philippe sera stimulé de façon à perdre le moins vite possible son autonomie. C'est primordial quand on est si jeune. Enfin, le cadre de vie est à taille humaine avec de petites unités accueillant sept personnes. Je suis réconfortée de penser que, même après avoir quitté la maison, il pourra continuer de tisser des liens affectifs avec d'autres."



RENESS

Contact : www.reness.fr